

La thématique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle

Aurélien Boivin

Numéro 20, décembre 1975

Contes et légendes du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56793ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boivin, A. (1975). La thématique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle. *Québec français*, (20), 20–22.

la thématique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle

Cric, crac, les enfants!

Parli, parlo, parlons!...

Pour en savoir le court et le long,

prenez le crachoir à Jos Violon.

*Sacatabi, sac-à-tabac, à la porte
les ceux qu'écouteront pas!*

(Louis Fréchette, le Diable des Forges.)

Le conte littéraire québécois a joui d'une popularité insoupçonnée au XIX^e siècle. Bien que seulement trente-deux recueils de contes, écrits par vingt-huit auteurs différents et regroupant environ deux cent seize récits, aient connu la publication en volume au siècle dernier, plus de onze cents contes, légendes et nouvelles ont paru dans les journaux et revues de cette période.

Nous n'entendons pas procéder à l'analyse de ce corpus selon une approche sémiologique, morphologique ou sémantique, comme nous ne prétendons pas non plus proposer une classification définitive des contes, selon les fonctions, les motifs ou les thèmes du «je» et du «tu», ni infirmer, ni réfuter l'une ou l'autre méthode. Nous nous proposons, tout simplement, de présenter dans ses grandes lignes, le contenu de notre corpus. De là, le sujet que nous avons choisi de développer: la thématique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle. Nous tenterons alors, à partir d'exemples, de regrouper les contes de notre corpus en trois grandes catégories: les contes surnaturels, que nous privilégierons parce que plus nombreux et combien révélateurs de la vie de nos ancêtres, les contes anecdotiques et les contes historiques.

Les contes surnaturels

Commençons par les contes que nous avons appelés surnaturels. Ils regroupent tous les contes où se manifeste un être ou un phénomène surnaturel quelconque, vrai ou faux, accepté ou expliqué. De loin les plus intéressants, tant par leur structure que par leur contenu, ces contes, souvent moralisateurs, sont particulièrement révélateurs de l'âme québécoise et

nous renseignent sur la vision du monde de nos ancêtres qui, par leur attachement à la religion catholique et la pratique du culte, accordent une large place dans leur vie au merveilleux chrétien. Tous les êtres surnaturels qui se manifestent, sous une forme ou sous une autre, dans le conte littéraire au XIX^e siècle sont liés à la religion catholique. Rose Latulipe s'abandonne au diable pour avoir fait «manger de l'avoine» à son fiancé et pour avoir dansé «sur le mercredi des cendres»¹. Alice Provost danse avec le Malin pour avoir porté une robe immodeste à un bal². Colette périt dans l'incendie de sa demeure, préférant épouser le diable plutôt que de «coiffer sainte Catherine»³. La jeune fille coupable d'infidélité, de coquetterie ou de légèreté reçoit aussitôt sa punition. La première entre au cloître pour racheter sa faute et meurt cinq ans plus tard, l'autre périt calcinée, privée des derniers sacrements, alors que la dernière suit, après sa mort, son époux en enfer.

L'homme qui pactise avec le diable n'échappe pas non plus à la punition du Dieu vengeur. Car, «un bon paroissien, craignant Dieu, ne [doit] avoir aucun rapport avec les suppôts de Satan»⁴. Picard, l'hôte de «Rigodon du diable»⁵, meurt possédé pour avoir permis la danse, en début de carême. Julien, le héros de «Opium littéraire»⁶, est traîné en enfer pour avoir vendu son âme au diable. Et ils sont nombreux ceux qui, dans notre corpus, paient de leur vie leur témérité, leur vanité, leur jalousie. Tout égarement, tout manquement, toute transgression est immanquablement punie.

Comme le diable et les diabolins, ses enfants, ou les sorciers, ses semblables, les loups-garous et les feux follets sont encore intimement liés aux préceptes de la religion catholique. S'il arrive, dans des cas isolés, que l'homme ait vendu son âme au diable pour obtenir sa métamorphose, ou ait refusé de secourir son prochain, de payer sa dime ou d'assister à la messe de minuit, il s'agit le plus souvent d'un chrétien qui n'a pas rempli son devoir pascal depuis sept ans. Au début de la huitième année, sur les coups de minuit, le pécheur «vire loup-garou», errant à l'aventure, cou-

rant «la galipote», sous la forme d'un loup, «avec le poil en dedans», ou d'un cheval blanc, d'une vache, d'un chien... Toujours l'animal a un regard flamboyant. L'homme, ainsi métamorphosé, appartient au Malin à moins qu'un bon chrétien ait le courage de le délivrer, en lui traçant une croix sur le front ou en le blessant avec un couteau. Car il faut que le sang coule pour reprendre sa forme humaine et se mettre en règle avec la religion.

Quant à Fanfan Lazette, «un mauvais sujet qui faisait le désespoir de ses parents, qui se moquait des sermons du curé»⁷, il rencontre la bête à grand'queue. C'est le sort réservé à celui qui a pris l'habitude de «faire des pâques de renard», c'est-à-dire en-dehors du temps prescrit par l'Église. «Courir le loup-garou», rencontrer la bête à grand'queue, danser avec le diable, voilà autant de châtiments du ciel réservés aux mauvais chrétiens.

À l'instar des loups-garous, mais combien plus dangereux, les feux follets, communément appelés «fi-follets», errent la nuit dans les campagnes, attendant leur délivrance. Ce sont les âmes en peine des pécheurs qui n'ont pas fait leurs pâques depuis quatorze ans, soit deux fois sept ans. Pour les délivrer, il suffit d'introduire une aiguille dans une pièce de bois ou, mieux encore, d'y planter son canif entrouvert, ou même de poser sur le sol deux objets quelconques en forme de croix⁸.

La venue sur la terre des fantômes et des revenants est encore reliée au culte. Les revenants sont des âmes du purgatoire, condamnés à visiter la terre périodiquement — le plus souvent dans la nuit du 2 novembre — afin de racheter une faute. Certains ont dérogé au grand commandement de la charité, en refusant l'hospitalité à un voyageur en détresse, mort par la suite dans la tempête, tandis que d'autres, des prêtres ceux-là, ont eu des distractions en disant la messe⁹. Ils n'obtiendront le bonheur éternel que le jour où, lors de leur passage sur la terre, un visiteur demandera l'hospitalité ou un serviteur acceptera de réciter avec le curé sans tête les prières au bas de l'autel.

Enfin, on court la chasse-galerie parce qu'on a conclu un pacte avec le diable¹⁰, une maison est hantée parce qu'un «quêteux» à qui on a refusé, souvent un vendredi ou en carême, une tranche de lard, a jeté un sort à ses habitants¹¹, le feu ne brûle pas parce qu'un Indien a assassiné un missionnaire¹², Jacques Ledur transperce de sa fourche le côté du Christ d'un calvaire érigé sur sa ferme et s'inflige au même endroit la même blessure¹³. D'ailleurs de tels châtements ne sont pas rares dans le conte littéraire au XIX^e siècle. Tom Caribou, Coq Pomerleau, Titange, Tipite Vallerand, tous des héros de Louis Fréchette, et combien d'autres sont punis pour s'être détournés de la pratique de la religion.

Et nous pourrions multiplier les exemples qui prouvent que le merveilleux chrétien est omniprésent dans les contes de notre corpus. Comme l'écrit Jean Rigault, «le merveilleux païen lui-même n'est-il pas baptisé par les habitants?»¹⁴ Le feu follet s'enfuit au signe de la croix, le loup-garou perd sa forme grâce à ce même signe, le diable s'enfuit en présence du prêtre, accouru l'étole au cou pour sauver l'âme d'un pêcheur, le canot ne s'envole pas parce que Jos Violon a collé sous la pince du canot une image de l'Enfant Jésus.

Ajoutons que ces contes surnaturels sont encore reliés à la poétique du doute, de l'incertain et résistent aux subdivisions proposées par Todorov dans son *Introduction à la littérature fantastique*¹⁵. Au risque de nous exposer aux critiques d'Irène Bessière¹⁶, nous pourrions les partager en quatre catégories: les contes étrangers, les contes fantastiques-étrangers, les contes fantastiques-merveilleux et les contes merveilleux purs. Le fantastique, genre évanescent, occupant l'espace séparant le fantastique-étrange et le fantastique-merveilleux. Notons enfin qu'il y a très peu de contes de fée dans notre corpus. Aucun conte d'animaux, aucun conte mettant en scène des ogres, géants, monstres, dragons. Aucun talisman, pas de fontaine de jouvence, quelques baguettes magiques... Pas de Cendrillon ni de Blanche-Neige, pas de Petit-Poucet ni de Prince Charmant. Contraste frappant avec les contes de la période suivante (1900-1939) où les auteurs découvrent le folklore international.

Les contes anecdotiques

À côté des contes surnaturels qui occupent une large place dans notre corpus, les contes anecdotiques jouissent aussi de

la faveur des conteurs littéraires du siècle dernier. Sont absents dans les récits de cette catégorie les métamorphoses et les manifestations surnaturelles. Le plus souvent, le conteur fait appel à ses propres souvenirs, raconte un moment précis de son existence ou de celle d'un proche, privilégie un événement ou une situation passée ou susceptible de se produire, décrit une scène de mœurs: une épluchette de blé d'Inde, un mariage à la campagne, la montée dans les chantiers, un réveillon... À l'imaginaire des contes surnaturels s'oppose le réel car les contes anecdotiques sont vraisemblables. Mais ils sont tout aussi moralisateurs, le conteur poursuivant toujours un but didactique.

Les contes anecdotiques, que d'aucuns identifient à la nouvelle, s'élaborent autour de différents thèmes dont les plus fréquemment exploités sont les amours brisées, souvent par la mort du ou de la fiancé(e), qui conduisent ou à la folie ou au cloître, l'argent, l'agriculturisme, l'exil aux États-Unis et la soif de l'or, la vie aventureuse dans les chantiers souvent reliée au mythe de l'homme fort.

Quelques-uns de ces thèmes ne font que traduire les préoccupations de l'élite. Il s'agit de l'ivrognerie, de l'agriculturisme et de l'exil aux États-Unis, trois thèmes que l'on retrouve également dans le roman de cette période. Toujours il est question d'un fils qui déserte la ferme familiale pour tenter fortune à la ville ou dans les manufactures du pays voisin. Les réussites sont peu nombreuses. La plupart des héros sombrent dans la dépravation et oublient souvent leurs déboires dans l'alcool. S'ils ne meurent pas, tel Jean-Paul Duvalon¹⁷, ils reviennent au foyer, rachètent la terre paternelle ou s'établissent sur une ferme voisine, deviennent de braves agriculteurs et se méritent l'estime et l'admiration de leur entourage.

Les déserteurs, ceux qui ont élu domicile à la ville, sont voués à l'échec. Et, sans emploi, loin de leur foyer, ils sombrent le plus souvent dans l'alcoolisme. D'autres, par contre, tel Bruno Deschamps dans «Pas une goutte de plus, Bruno!», s'exilent volontairement pour refaire leur vie et corriger leur vice. Mais ils sont peu nombreux qui parviennent à triompher. Disciples des abbés Mailloux et Chiniquy, les conteurs du XIX^e siècle, invoquant la mission sacerdotale de l'écrivain, s'emploient à rendre les hommes meilleurs. Aussi n'hésitent-ils pas à intervenir dans le récit. Charles Leclère condamne en ces termes l'ivrognerie:

*L'ivrognerie! C'est l'homme qui devient brute! C'est le père qui devient Cain!... C'est le feu! C'est le vol! C'est le meurtre! C'est le suicide! C'est l'enfer, enfin!*¹⁸

D'autres insultent leurs personnages, les qualifiant de «misérable[s] ivrogne[s]», «détestable[s] individu[s]», «chef[s] de gueux», «souteneur[s] de bouge». Et ils sont damnés ceux qui ne renoncent pas à leur «vice». Ainsi en est-il des avarés.

Quant aux autres thèmes, ils servent à démontrer que le bonheur parfait n'est pas en ce monde, qu'il faut se soumettre à la volonté de Dieu, le Maître absolu, au détriment de la vraisemblance.

Ajoutons enfin que le thème de la vie dans les chantiers est l'occasion pour le conteur de décrire les espaces incommensurables d'un pays à vaincre, de vanter les mérites, la vaillance, le courage, l'intrépidité des Canadiens français dont les exploits légendaires charment aujourd'hui encore les enfants des villes. Il est cependant remarquable que la plupart des conteurs du XIX^e siècle, comme l'écrit fort à propos Maurice Lemire, en parlant des *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché, «peignent des voyageurs en habits du dimanche posant pour la postérité». Seul Napoléon Legendre construit son récit «le Voyageur»¹⁹ sur la rivalité entre deux hommes forts qui se disputent avec rage le titre de champion «boulé» d'un chantier de Bytown. Bien que grands sacreurs et bons buveurs, le voyageur des pays d'en haut et le bûcheron sont profondément religieux. C'est ainsi du moins que les conteurs les ont décrits.

Les contes historiques

Quant aux contes de la troisième catégorie, les contes historiques, ils sont beaucoup moins nombreux que les contes surnaturels ou les contes anecdotiques. Et beaucoup moins intéressants, devrions-nous ajouter! Car, contrairement aux romanciers de la même période, Napoléon Bourassa, Joseph Marmette, Edmond Rousseau, Laure Conan, les conteurs négligent souvent — du moins c'est l'impression qu'ils nous donnent — de consulter les historiens contemporains et s'exposent ainsi aux erreurs grossières et aux anachronismes.

Ces contes, pour la plupart, s'élaborent autour des grandes dates de l'histoire canadienne: 1755, 1760, 1775, 1812, 1837-1838. Les conteurs veulent initier leurs lecteurs aux grands faits d'armes, aux glorieux exploits de certains héros, tels Chénier, Salaberry, Montcalm ou encore, ce qui est fréquent, démasquer certains traîtres, tels Arnold, Montgomery et surtout Colborne, l'ennemi juré des Patriotes et de la nation canadienne-française.

Les conteurs se sont aussi intéressés, à l'occasion, à certains exploits ignorés des manuels ou à certains héros dont les noms ne sont pas passés à la postérité, tels Louis Boies dit le Balafré, terreur des Anglais qui pillent la côte de Beaupré, ou Louise Berthelet, la véritable héroïne de Châteauguay. Et nous avons passé sous silence les nombreux actes de bravoure de ces vaillants Canadiens français lors des non moins nombreuses attaques des Indiens que les conteurs du siècle dernier ont bien tenté d'évangéliser.

Bien des choses restent à dire sur le conte littéraire québécois, tant du XIX^e que du XX^e siècle, bien des questions n'ont pas encore trouvé réponses. En abordant la thématique du conte du siècle dernier, nous n'espérons pas tant les résoudre que les soulever. Comme nous n'espérons pas tant nous limiter à une école qu'à vous faire connaître le contenu d'un genre riche, de même qu'à vous faire partager le plaisir que nous avons eu à le découvrir. Ainsi notre recherche n'aura pas été inutile car l'analyse du conte québécois au XIX^e siècle est désormais possible.

*Et cric, crac, craal Sacatabi, sac-à-tabac!
Mon histoire finit d'en par-là.*

Aurélien BOIVIN

NOTES

1. Philippe Aubert de Gaspé, «l'Étranger», dans *l'Influence d'un livre*, Québec, Imprimé par William Cowan & fils, 1837, p. 36-47. Nous renvoyons toujours à la première parution d'un conte québécois.
2. Joseph-Ferdinand Morissette, «le Diable au bal», dans *Au Coin du feu*, Montréal, Imprimerie Piché Frères, 1883, p. [21]-31.
3. Charles-Marie Ducharme, «À la Sainte-Catherine», dans *Ris et croquis*, Montréal, C.O. Beauchemin, 1889, p. 271-280.
4. Louis Fréchette, «la Mare aux sorciers», dans *la Presse*, 8 octobre 1892, p. 4.
5. Louvigny de Montigny, «le Rigodon du diable», dans *la Presse*, 22 février 1898, p. 5.
6. Joseph-Guillaume Barthe, «Opium littéraire ou Conte de ma grand'mère», dans *le Populaire*, 15 mai 1837, p. 1.
7. Honoré Beaugrand, «la Bête à grand'queue», dans *la Patrie*, 20 février 1892, p. 1.
8. Voir Victor Morin, «Superstitions et croyances populaires», dans *MSRC*, 1937, sect. I, p. 51-60 [surtout, p. 54].
9. «Le Fantôme de l'avare» d'Honoré Beaugrand, dans *le Courrier de Montréal*, 25 août 1875, p. 1-2 et «la Messe du revenant» de Louis Fréchette, dans *la Patrie*, 1^{er} septembre 1894, p. 6.
10. Honoré Beaugrand, «la Chasse-galerie», dans *La Patrie*, 31 décembre 1891, p. 1-2.
11. Louis Fréchette, «la Maison hantée», dans *le Soir*, 6 juin 1896, p. 4, conte déjà paru sous le titre «le Sorcier de Saint-Ferdinand», dans *Canada-Revue*, février 1892, p. 24-26.
12. Joseph-Charles Taché, «le Noyeux», dans *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1884, p. 148-153.
13. Pamphile Lemay, «le Coup de fourche de Jacques Ledur», dans *la Revue canadienne*, octobre 1895, p. [589]-596.
14. Jean Rigault, «le Conte au Québec au dix-neuvième siècle», dans *Canadian Literature*, no 53 (Summer 1972), p. 61.
15. Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Éditions du Seuil, [1970], 187 [2] p. (Collection Poétique).
16. Irène Bessière, *le Récit fantastique ou la Poétique de l'incertain*, Paris, Librairie Larousse, 1974, 256 p. (Collection «Thèmes et textes»). Surtout, p. 54-59.
17. Pamphile Lemay, «Fantôme», dans *la Revue nationale*, 1895, p. [563]-578.
18. Charles Leclère, «Pas une goutte de plus, Bruno!», dans *l'Union des Cantons de l'Est*, 5-19 mai 1869.
19. Napoléon Legendre, «le Voyageur», dans *l'Album de la Minerve*, 13-27 mars 1873.

lieux légendaire du québec

La présentation d'un itinéraire légendaire au Québec pose l'agréable problème de puiser à un répertoire trop riche pour un seul voyage ou... un seul cours. Ainsi, après avoir retranché au moins 99% du fonds disponible, il reste un corpus suffisamment diversifié pour imposer de nouveaux choix. Les figures et lieux légendaires sont donc retenus ici parce qu'ils apparaissent comme les plus susceptibles de servir de point de départ à une enquête dans chaque région et

comme les plus facilement utilisables dans le cadre d'un cours d'introduction générale.

C'est en remontant le fleuve que l'itinéraire s'effectue. Il faudra toutefois se rappeler que les légendes sont mobiles: elles traversent le Saint-Laurent sans problème et se déplacent d'un village à l'autre.

Les numéros des paragraphes renvoient à la carte.

1) C'est à Anticosti qu'habitait **Louis-Olivier Gamache**, mais c'est à Mingan qu'il se transforma en feu follet, et c'est à Rivière-du-Loup qu'il soupa avec le diable. Chacune de ces localités conserve la mémoire des exploits du sorcier d'Anticosti dont nous parle l'abbé Ferland dans ses voyages. On raconte qu'à Mingan il fut surpris par des agents de Sa Majesté britannique à commercer illégalement

avec les Montagnais. Poursuivi par leur navire, il s'en tira en éteignant ses feux de navigation et en poussant au large un radeau sur lequel brûlait un baril de goudron. Quand les marins de Sa Majesté retrouvèrent un petit tas de cendres, à la dérive au matin d'une poursuite dans le golfe, ils répandirent la nouvelle qu'il s'était transformé en feu follet. Quant à son souper avec le diable, il veilla encore lui-

même à la mise en scène en annonçant à l'aubergiste qu'un homme noir souperait avec lui. Lorsque les habitués de la place virent la porte s'ouvrir seule — grâce à un dispositif du sorcier — et Gamache monter à sa chambre pour y manger comme deux en entretenant la conversation, on ne douta plus qu'il avait bien reçu le diable.